

Procès-verbal de la session **ORDINAIRE** tenue le **11 NOVEMBRE 2013 à 19 h 30** au centre administratif, salle du conseil, sis au 15 rue Caron à Kingsey Falls.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON,	mairesse;
Christian CÔTÉ,	conseiller;
Alain DUCHARME,	conseiller;
Luc DUVAL,	conseiller;
Krystel HOULE-PLANTE,	conseillère;
Marie-Josée PLEAU,	conseillère;
Christian TISLUCK,	conseiller.

Assiste également à la session :

Gino DUBÉ,	greffier, directeur général.
------------	------------------------------

13,273 OUVERTURE DE LA SESSION

La mairesse, Micheline Pinard-Lampron, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session à 19 h 30.

13,274 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La mairesse dépose l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'ils ont des ajouts à formuler.

Le point suivant est ajouté aux affaires nouvelles :

20.1 PARC MUNICIPAL – Achat de matériel pour les jeux d'eau.

13-220 RÉSOLUTION NO 13-220 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

13,275 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

13,275.1 SESSION ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2013

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session ordinaire du 2 octobre 2013.

13-221 RÉSOLUTION NO 13-221 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2013

Sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 2 octobre 2013 tel que présenté.

13,275.2 SESSION SPÉCIALE DU 25 OCTOBRE 2013

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session spéciale du 25 octobre 2013.

13-222 RÉSOLUTION NO 13-222 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION SPÉCIALE DU 25 OCTOBRE 2013

Sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 25 octobre 2013 tel que présenté.

13,275.3 SESSION SPÉCIALE DU 28 OCTOBRE 2013

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session spéciale du 28 octobre 2013.

13-223 RÉSOLUTION NO 13-223 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION SPÉCIALE DU 28 OCTOBRE 2013

Sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 28 octobre 2013 tel que présenté.

13,276 PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Jeanne Labbé félicite les nouveaux membres du conseil pour leur élection.

Monsieur Éric St-Laurent demande aux membres du conseil s'ils prévoient faire quelque chose pour développer le milieu des affaires et pour attirer des nouvelles familles à Kingsey Falls.

Le conseiller Alain Ducharme explique qu'il y a plusieurs démarches que la ville ne peut pas faire en matière de développement et que c'est pour cette raison que la Société d'initiatives économiques de Kingsey Falls a été créée. C'est le mandat de la société de réaliser des projets à caractère industriel et d'offrir des incitatifs pour attirer de nouvelles familles.

On informe M. St-Laurent que la prochaine rencontre de la société aura lieu le 20 novembre 2013.

Avec l'accord des membres du conseil, la mairesse poursuit avec le numéro 10 de l'ordre du jour.

13,277 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

13,277.1 DEMANDE D'AUTORISATION À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN POUR L'UTILISATION DU POINT D'EAU STATIQUE PRÈS DU PONT GAGNON

**13-224 RÉSOLUTION NO 13-224
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
DEMANDE D'AUTORISATION À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN POUR L'UTILISATION DU POINT D'EAU STATIQUE PRÈS DU PONT GAGNON**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Il est demandé dans le Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska d'installer un point d'eau statique dans le secteur de Sainte-Séraphine;
- 2 La Municipalité de Saint-Lucien possède déjà un point d'eau statique sur la limite du territoire de la Municipalité de Sainte-Séraphine;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Christian COTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **DEMANDE D'AUTORISATION.** La Ville de Kingsey Falls demande à la Municipalité de Saint-Lucien l'autorisation pour que le Service de sécurité incendie de Kingsey Falls puisse utiliser le point d'eau statique installé près du pont Gagnon et s'engage à respecter les conditions suivantes :
 - a. que le réservoir d'eau soit rempli dans les plus brefs délais après utilisation;
 - b. que l'accès au réservoir soit remis en état;
 - c. que tout bris soit réparé aux frais de la municipalité utilisatrice dans les plus brefs délais;
 - d. que le Service de sécurité incendie de Saint-Félix-de-Kingsey soit informé de l'utilisation dans les plus brefs délais.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à M. Stéphane Ouellet, directeur du Service de sécurité incendie de Kingsey Falls, M. Joël Perron, directeur du Service de sécurité incendie de Saint-Félix-de-Kingsey et à Mme Lynda Lalancette, directrice générale et secrétaire-trésorière de St-Lucien.

13,277.2 CRÉATION D'UNE BRIGADE DE SAUVETAGE EN ESPACE CLOS

**13-225 RÉSOLUTION NO 13-225
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
CRÉATION D'UNE BRIGADE DE SAUVETAGE EN ESPACE CLOS**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville a déjà disposé d'une brigade de sauvetage en espace clos;
- 2 Suite à la fermeture du service, les équipements avaient été transférés à Cascades;
- 3 Suite aux discussions récentes avec Cascades, il y aurait lieu de rapatrier les équipements et d'offrir à nouveau le service de sauvetage en espace clos;
- 4 Aucun montant n'est prévu au budget pour ce service;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **AUTORISATION.** La ville est autorisée à remettre sur pied une brigade de sauvetage en espace clos.
- 2- **FORMATION.** La ville est autorisée à former quatre (4) pompiers pour être en mesure d'offrir le service.
- 3- **COÛT.** Le coût annuel maximum pour ce service est de **DIX MILLE DOLLARS (10 000,00 \$)**
- 4 **SOURCE DES FONDS.** La compagnie Cascades s'engage à verser la somme de **NEUF MILLE DOLLARS (9 000,00 \$)** annuellement et la ville contribuera pour **MILLE DOLLARS (1 000,00 \$)** à même le fonds général.
5. **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à M. Stéphane Ouellet, directeur du Service de sécurité incendie.

Avec l'accord des membres du conseil, la mairesse passe au numéro 19 de l'ordre du jour.

13,278 OUVERTURE DE RUE

13,278.1 NOM DE LA NOUVELLE RUE

13-226 **RÉSOLUTION NO 13-226**
Annulée par **NOMINATION D'UNE NOUVELLE RUE**
R 13- **DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE FORBEC**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 En raison de la construction de la rue des Cèdres, la Ville de Kingsey Falls a dû prolonger la rue des Merisiers ;
- 2 L'attribution des numéros civiques, à ce jour, ne permet pas de poursuivre la séquence des numéros pour les nouvelles constructions;

- 3 Les futurs développements résidentiels dans ce secteur se feront par le prolongement de la rue des Merisiers;
- 4 Afin d'être cohérent dans l'attribution des nouveaux numéros civique de la rue des Merisier, il y a lieu de changer le nom de la rue et d'inverser les numéros civiques déjà existants;
- 5 Les noms de rues du secteur avoisinant la rue des Merisiers sont tous identifiés par des essences d'arbres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est unanimement résolu ce qui suit :

- 1- **Nomination.** La Ville de Kingsey Falls change le nom de la « rue des Merisiers » à partir de la rue Tardif en direction de la rue des Cèdres par celui de la « rue des Érables » et modifie les adresses suivantes :
 - le 8, rue des Merisiers pour le 2, rue des Érables;
 - le 6, rue des Merisiers pour le 4, rue des Érables;
 - le 4, rue des Merisiers pour le 6, rue des Érables;
 - le 2, rue des Merisiers pour le 8, rue des Érables;
 - le 1, rue des Merisiers pour le 1, rue des Érables.
- 2- **COMMISSION DE TOPONYMIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la Commission de toponymie du Québec.

13,278.2 AVIS DE PRÉSENTATION POUR RÈGLEMENT D'OUVERTURE DE RUE

AVIS DE PRÉSENTATION RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'OUVERTURE DE LA RUE DES CÈDRES

Avis est donné par **Luc DUVAL** qu'un **règlement décrétant l'ouverture de la rue des Cèdres** sera déposé à une session ultérieure.

13,279 COMPTES RENDUS DES ÉLUS

Le conseiller Christian Tisluck informe les membres du conseil qu'il a participé à une réunion du conseil d'administration du Parc Marie-Victorin. Il mentionne que la nouvelle directrice est entrée en fonction et que, suite à son embauche, la personne engagée aux communications a remis sa démission. Il devra donc y avoir un affichage pour combler ce poste.

Le conseiller Luc Duval informe les membres du conseil qu'il n'a pas pu participer à la dernière réunion de la Maison des jeunes. Il prévoit rencontrer la responsable afin de vérifier si la demande d'aide financière déposée à la ville répond adéquatement à l'organisme.

Le conseiller Christian Côté informe les membres du conseil qu'il a participé à une réunion de Vélo tour Kingsey. Lors de cette rencontre, Guy Fortier les a informés qu'il remettait sa démission et qu'il laissait la place à la coordonnatrice des loisirs de la ville. Les membres du conseil d'administration ont demandé à Guy Fortier de surseoir à sa décision pour les prochains mois afin de d'évaluer quelle sera la meilleure option pour la poursuite des activités de Vélo Tour Kingsey.

Le conseiller Alain Ducharme informe les membres du conseil qu'il a assisté à une réunion de Développement Kingsey Falls en remplacement de Christian Côté. Il mentionne qu'il est maintenant possible, lors de l'achat d'un terrain, de payer le terrain à moindre coût et d'avoir une taxe de secteur rattachée au terrain ou de payer le terrain 3,00 \$ le pied carré.

13,280 RAPPORTS DE L'ADMINISTRATION

Les rapports du service d'infrastructures, du service d'urbanisme, de la bibliothèque et de la direction générale ont été transmis aux membres du conseil avec l'avis de convocation de la présente session. Aucune question n'est posée.

13,281 COMPTES DU MOIS

13-227 RÉSOLUTION NO 13-227 ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes du mois tels que déposés d'un montant total de **DEUX CENT TRENTE-CINQ MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-CINQ DOLLARS ET CINQUANTE-TROIS CENTS (235 465,53 \$)**.

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Kingsey Falls dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

13,282 CORRESPONDANCE

Aucune question n'est posée.

13,283 RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

La mairesse fait la lecture de son rapport tel que la loi l'exige.

**RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA
MUNICIPALITÉ EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 474.1 DE
LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES**

1. LES FINANCES

1.1. RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2012

La Ville de Kingsey Falls complétait, en date du 31 décembre 2012, son exercice financier avec un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 638 810 \$.

De cet excédent, nous avons utilisé 365 200 \$ pour réaliser les investissements prévus auxquels nous avons ajouté 355 928 \$ provenant du surplus accumulé et 96 628 \$ provenant d'une subvention, pour des investissements totalisant 817 756 \$.

**1.2. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX
RÉSULTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2013**

Le 3 décembre 2012, les membres du conseil adoptaient les prévisions budgétaires pour l'année 2013. Ce budget prévoyait des revenus de fonctionnement et investissement provenant notamment des taxes, tarifications et subventions de 3 534 559 \$.

Le budget 2013 prévoyait également des charges de fonctionnement de 2 434 724 \$, un remboursement de la dette à long terme de 40 519 \$ et des immobilisations de 1 059 316 \$, le tout pour un total de 3 534 559 \$.

Le rapport financier provisoire au 31 octobre 2013 indique que les résultats de l'exercice en cours laissent prévoir un surplus d'environ 119 681 \$.

1.3. LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

En vertu du règlement numéro 01-05, le salaire et l'allocation de dépenses de la mairesse pour l'année 2013 sont fixés à 12 842 \$ et ceux de chacun des conseillers à 4 277 \$. Ces montants seront indexés au coût de la vie au premier janvier 2014. La mairesse reçoit une rémunération et une allocation de dépenses de 1 500 \$ pour 10 présences aux réunions de la M.R.C.

Précisons qu'en 2013, le conseil a tenu à ce jour 18 sessions régulières et spéciales, 8 comités pléniers et la mairesse a participé aux réunions du CCU, du Comité en vert et de la Commission d'aménagement de la M.R.C. d'Arthabaska. Le Comité consultatif d'urbanisme s'est réuni à 4 reprises.

Les autres membres du conseil ont également participé à diverses rencontres dans le cadre des projets qui leur ont été assignés, comme les activités du Comité en vert, de la Maison

des jeunes, du Parc Marie-Victorin, du Centre récréatif Kingsey inc. et de la Société d'initiatives économiques de Kingsey Falls inc.

La Ville de Kingsey Falls a aussi continué à appuyer le comité d'accueil pour les nouveaux arrivants. Ce projet vise à faire connaître aux nouveaux arrivants les entrepreneurs locaux ainsi que les différents corps professionnels et organismes sociocommunautaires qui œuvrent à Kingsey Falls.

1.4. LISTE DE TOUS LES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$ (ARTICLE 474.1 L.C.V.)

NOM	NATURE	MONTANT
NOTE : Fournisseurs ayant reçu 25 000 \$ ou plus pendant l'année et seuls les contrats de plus de 2 000 \$ sont calculés. L'année commence lors du rapport de la mairesse en 2012 et se termine au 31 octobre 2013.		
Cascades inc. Récupération	Déchets, récupération et matières putrescibles	105 893,48 \$
Construction Martin Chaput	Remplacement de fenêtres et réaménagement de la réception à l'hôtel de ville	39 085,83 \$
Groupe Ultima inc.	Assurances	42 727,00 \$
Hémond ltée	Déneigement des du secteur urbain et des stationnements des édifices municipaux / Nettoyage de rues / Nettoyage de fossés / Nivelage de rangs / Terre	131 395,17 \$
La Sablière de Warwick ltée	Déneigement du secteur rural / Travaux de drainage rues Caron, Comeau, Picard et Rouleau / Fondation du stationnement de l'hôtel de ville / Aménagement de la piste cyclable sur le rang 12	709 526,39 \$
Les Serres Perreault inc.	Contrat de base d'entretien paysager / Aménagement paysager à l'hôtel de ville et à l'intersection des boulevards Marie-Victorin et Kingsey	33 799,97 \$
Les services EXP inc.	Zone inondable rues Boulet, des Pins et Tardif / Plans et devis pavage rues Caron, Comeau, Picard et Rouleau et surveillance des travaux de drainage et de pavage / Étude capacité des étangs aérés / Mesure des boues aux eaux usées	83 087,44 \$
MRC d'Arthabaska	Quote-part de la ville / Service d'inspection régional	179 346,26 \$
Pavage Veilleux (1990) inc.	Pavage piste cyclable, stationnement hôtel de ville et rues Caron, Comeau, Picard et Rouleau	156 067,14 \$
SSQ Groupe financier	Assurances collectives	31 081,96 \$
TechService 9120-0592 Québec inc.	Télémetrie et réparation station Gibson	70 656,01 \$
Waste Management	Enfouissement des résidus ménagers	35 836,07 \$

2. RÉALISATIONS DE 2013

Pendant le présent exercice, les services municipaux auront assuré les services courants notamment le fonctionnement, l'entretien et la réparation des installations d'aqueduc, d'assainissement des eaux, de voirie et de loisirs.

En 2013, soulignons notamment les travaux suivants :

- **Voirie** : La ville a procédé à d'importants travaux de drainage et de réfection de voirie sur les rues Caron, Comeau, Picard et Rouleau. De plus, la ville a octroyé le contrat de remplacement de lampadaires de rue à la compagnie SNOG, lesquels lampadaires à éclairage au DEL seront remplacés graduellement au cours des prochaines années.
- **Bibliothèque** : La ville continue d'investir dans la bibliothèque dont le volume d'activités se maintient d'année en année. Dans un souci d'améliorer le service aux citoyens, le conseil municipal a autorisé l'ajout de liseuses électroniques à son service de prêt aux usagers.
- **Loisirs** : La ville supporte la Maison des jeunes qui accueille la clientèle 12-17. Les activités ont lieu du mardi au samedi inclusivement. Nous supportons également l'Association de soccer, l'Association de hockey mineur et Vélo Tour Kingsey. Pour les jeunes de 5 à 12 ans, la municipalité offre, durant l'été, l'animation au terrain de jeux.

Tel que prévu à la politique familiale, la ville a ajouté à son équipe une personne vouée à l'organisation de loisirs. Depuis son embauche, nous avons accueilli la ligue de baseball mineur qui occupe depuis mai 2013 le terrain de balle du parc municipal. Nous avons également enrichi l'offre de cours de tennis. Nous procéderons au cours des prochains mois à l'ajout de nouvelles activités qui répondront aux besoins des jeunes et des moins jeunes.

La ville a aménagé une piste cyclable sur le rang 12 afin de permettre un accès sécuritaire au terrain de soccer

- **Bâtiment** : La ville a poursuivi ses investissements dans le rajeunissement de son hôtel de ville. Nous avons réaménagé la réception et l'entrée principale et nous avons poursuivi le remplacement de la fenestration et procédé au remplacement de la toiture.
- **Service incendie et premiers répondants** : Au plan de la prévention, la ville continue d'investir dans la formation de ses pompiers. Plusieurs milliers de dollars ont été investis en formation. Tout comme les pompiers, les membres du service de premiers répondants continuent de faire un excellent travail en offrant à leurs concitoyens un service pré-ambulatoire. De plus, les membres du service organisent chaque année des collectes de sang en collaboration avec Héma-Québec.

3. CONCLUSION

Enfin, c'est le **9 décembre prochain**, lors d'une session spéciale, que le conseil municipal vous présentera officiellement les prévisions budgétaires pour l'année 2014 ainsi que le programme triennal des dépenses en immobilisations et le règlement de taxation pour la prochaine année.

Soyez assurés que nous ne ménagerons pas nos efforts pour vous offrir des services municipaux qui répondent le plus adéquatement possible à vos attentes et à vos besoins et ce, au meilleur rapport qualité-prix.

J'espère que cette description très sommaire de l'état des finances de la Ville de Kingsey Falls et de ses projets vous donne une image plus précise de la gestion municipale. Nous sommes toujours à votre disposition pour répondre à vos questions et nous vous invitons à suivre la vie municipale soit en vous présentant aux sessions du conseil, en consultant le site Internet de la ville ou en lisant la rubrique MUNI-NOUVELLES de l'Écho des Chutes.

13,284 TRÉSORERIE – Achat d'un ordinateur portable

13-228 RÉSOLUTION 13-228 ACHAT D'UN ORDINATEUR PORTABLE POUR LA TRÉSORERIE

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 L'ordinateur à la trésorerie a atteint sa durée de vie utile;
- 2 Après discussion avec la trésorière, il appert qu'il serait plus approprié de faire l'acquisition d'un ordinateur portable;
- 3 Technic SM a présenté une offre intéressante pour la ville;
- 4 Des crédits sont disponibles au budget pour cet achat;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACHAT.** La ville est autorisée à acheter de Technic SM de Warwick un ordinateur portable Toshiba Satellite Pro C870, le tout tel qu'indiqué à la soumission datée du 6 août 2013.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **HUIT CENT CINQUANTE-QUATRE DOLLARS (854,00 \$)** plus les taxes applicables pour l'ordinateur et **SOIXANTE-DIX-NEUF DOLLARS (79,00 \$)** plus les taxes applicables pour l'adaptateur VGA à USB.
- 3- **SOURCE DE FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

13,285 LOISIRS – Frais de déplacement de la coordonnatrice pour les réunions

Les membres du conseil considèrent que le port d'attache de la coordonnatrice des loisirs demeure Kingsey Falls.

Le conseil ne donnera donc pas suite à sa demande.

13,286 CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DE SERVICE AU PARC MUNICIPAL – Mandat pour plans et devis pour la structure, l'ingénierie et l'électricité

**13-229 RÉSOLUTION NO 13-229
CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DE SERVICE AU PARC MUNICIPAL
TRAVAUX D'INGÉNIERIE
MANDAT À LA FIRME PLURITEC**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Aux termes de la résolution no 13-169, la ville a mandaté madame Anne P. Côté, architecte, pour procéder à la préparation des plans et devis pour la construction d'un bâtiment de service et l'aménagement de jeux d'eau au parc municipal et pour la surveillance des travaux;
- 2 La ville doit mandater une firme pour la préparation des plans et devis techniques pour la construction du bâtiment de service;
- 3 La firme Pluritec, ingénieurs-conseils, a présenté une offre intéressante pour la ville;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Krystal HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT.** La Ville de Kingsey Falls mandate la firme Pluritec, ingénieurs-conseils, pour procéder à la conception des plans et devis techniques pour la construction du bâtiment de service au parc municipal, le tout tel que décrit à l'offre de services sous le numéro de référence 32262 révision1, datée du 8 octobre 2013.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser les montants suivants plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution :
 - Plans et devis – structure : **CINQ MILLE NEUF CENT CINQUANTE DOLLARS (5 950,00 \$)**;
 - Plans et devis – mécanique/électricité : **SEIZE MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX DOLLARS (16 970,00 \$)**.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la firme Pluritec, ingénieurs-conseils.

13,287 TRANSPORT ADAPTÉ ROULI-BUS – Adhésion et participation financière pour 2014

**13-230 RÉSOLUTION NO 13-230
TRANSPORT ADAPTÉ ROULI-BUS
CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2014**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La Ville de Kingsey Falls participe au financement du transport adapté dans la région;
- 2 Il y a lieu que la ville donne son accord à la contribution demandée pour l'année 2014;
- 3 Cette contribution est prévue au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **PARTICIPATION AU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ.** La Ville de Kingsey Falls accepte d'offrir le service de transport adapté sur le territoire de la municipalité et de participer au financement des opérations pour l'année 2014.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **CINQ MILLE SEPT CENT UN DOLLARS (5 701,00 \$)** pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURE.** La mairesse et le greffier sont autorisés à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Rouli-Bus inc.

**13,288 SITE D'ENFOUISSEMENT RÉGIONAL D'ASBESTOS –
Projet du budget 2014**

Les membres du conseil prennent connaissance du projet du budget 2014 et demande d'obtenir les informations suivantes :

- la date de fermeture complète du site si elle est connue;
- s'il y aura distribution des argents restants.

13,289 SESSIONS DU CONSEIL DE L'ANNÉE 2014

13-231 RÉSOLUTION NO 13-231 DATE DES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2014

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 L'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **DATE DES SESSIONS ORDINAIRES.** Le conseil municipal adopte le calendrier suivant relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2014 qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 19 h 30:
 - 13 janvier 2014
 - 3 février 2014
 - 3 mars 2014
 - 7 avril 2014
 - 5 mai 2014
 - 2 juin 2014
 - 7 juillet 2014
 - 8 septembre 2014
 - 6 octobre 2014
 - 3 novembre 2014
 - 1^{er} décembre 2014
- 2- **INFORMATION.** Afin d'informer la population, un avis sera publié dans l'Écho des chutes, édition de décembre 2013.

13,290 RÈGLEMENT DE TAXATION 2014 – Avis de présentation

PROJET DE RÈGLEMENT RÈGLEMENT DE TAXATION 2014 AVIS DE PRÉSENTATION

Avis de présentation est donné par **Alain DUCHARME** qu'un règlement établissant le taux de taxation pour l'exercice 2014 sera présenté à une session ultérieure.

13,291 RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LA TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA VILLE DE KINGSEY FALLS POUR L'EXERCICE 2014 – Avis de présentation

PROJET DE RÈGLEMENT RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LA TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA VILLE DE KINGSEY FALLS POUR L'EXERCICE 2014 AVIS DE PRÉSENTATION

Avis de présentation est donné par **Luc DUVAL** qu'un **règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Kingsey Falls pour l'exercice 2014** sera présenté à une session ultérieure.

13,292 AFFAIRES NOUVELLES

13,292.1 PARC MUNICIPAL – Achat de matériel pour les jeux d'eau

13-232 RÉSOLUTION NO 13-232 PARC MUNICIPAL ACHAT DE MATÉRIEL POUR L'AMÉNAGEMENT DES JEUX D'EAU

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Aux termes de la résolution no 13-169, la ville a mandaté madame Anne P. Côté, architecte, pour procéder à la préparation des plans et devis pour la construction d'un bâtiment de service et l'aménagement de jeux d'eau au parc municipal et pour la surveillance des travaux;
- 2 La ville a lancé un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de matériel pour l'aménagement des jeux d'eau;
- 3 La firme Tessier Récré-Parc inc. a présenté la plus basse soumission conforme;
- 4 Les crédits nécessaires sont disponibles au budget pour cet achat.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACHAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à acheter de la firme Tessier Récré-Parc inc. le matériel pour l'aménagement de jeux d'eau au parc municipal, le tout tel que décrit à la soumission datée du 5 novembre 2013.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **VINGT-NEUF MILLE TROIS CENT-QUATRE-VINGT-TROIS DOLLARS (29 383,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la firme Tessier Récré-Parc inc.

13,293 LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 21 h 12.

Micheline Pinard-Lampron
Mairesse

Gino Dubé
Directeur général et greffier

